



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/02/2022

- **Date de CONVOCATION** : 14/02/2022
- **Nombre de conseillers en exercice** : 11

Présents : GASTAL Gwladys, BOMPA Philippe, LEYMARIE Anne-Marie, RIGAL Philippe, FREZABEU Philippe, DELCROS Alain, RESSES Patricia, COUDERC Véronique, SOULAYRES Mathieu.

Absents : SERIS Daniel.

Secrétaire de séance : Mme Gwladys GASTAL

Le quorum étant atteint, La séance est ouverte,

- ❖ Approbation du Procès-Verbal du 8 décembre 2021.

Après ouverture de la séance par Monsieur le Maire, Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité, et nous passons à l'ordre du jour.

1° délibération :

OBJET : PLAN DE FINANCEMENT DE LA REFECTION DU GRILLAGE ENTOURANT LE TERRAIN MULTISPORTS.

Monsieur le Maire expose le projet suivant :

Nous sommes dans l'obligation de changer la totalité du grillage autour du terrain Multisports.

Cet espace est très fréquenté par les jeunes de la commune et des alentours. Le grillage s'est détérioré et pose des problèmes en termes de sécurité.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 15 181.51 € T.T.C.

12 651.26 € HT

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide de l'Etat et de la région.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Adopte le projet – Réfection du grillage entourant le terrain Multisports - **pour un montant de :**

15 181.51 € T.T.C.

12 651.26 € HT.

**DEPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE PARNAC**

- **Adopte le plan de financement ci-dessous**

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Travaux	21 313.83	25 576.60	Etat	6 394.15
			Région	6 394.15
			Département	3 197.07
			AUTOFINANCEMENT	5 328.46
Total	21 313.83	25 576.60	Total	21 313.83

- **Sollicite une subvention de 6 394.15 € auprès de l'État, correspondant à 30% du montant du projet.**
- **Sollicite une subvention de 6 394.15 € auprès de la région, correspondant à 30% du montant du projet.**
- **Sollicite une subvention de 3 197.07 € auprès de département, correspondant à 15% du montant du projet.**
- **Charge le Maire de toutes les formalités.**

Questions diverses

Travaux de la rue REGAGNAC

Les travaux commencent le 23 février 2022. Une déviation sera mise en place route du port de l'angle.

Ligne électrique D8/CELS

Une discussion est en cours avec Enedis pour déplacer le réseau électrique de la D8 par la route de Cels. Nous en profiterons pour faire l'enfouissement du réseau.

Voie verte

Les travaux ont commencé le 14 février 2022, par la pose des rambardes en bois. Début mars l'entreprise Marcouly commencera le terrassement de la voie verte.

Abandon du parking Pech Saint Martin

Le projet de parking prévu au Pech Saint Martin est abandonné. A la place, sera créé un espace arboré de détente (pour empêcher le stationnement).

En remplacement 2 parkings sont prévus, route des Combes et route de Massabie.

DEPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE PARNAC

SDAIL : Projet d'embellissement de la commune. (de mise en valeur de la commune en accord avec la voie verte)

La commission a fini le cahier des charges qui a été transmis au SDAIL.

Le PARGOU

L'aménagement de la cale par le C.C.V.L.V est prévu au Printemps. Afin de mieux délimiter l'espace public, un géomètre viendra effectuer un bornage.

Aire de JOBY

Nous n'avons aucune nouvelle sur le projet de l'aménagement de Joby.

Projet de MAM

Une demande d'accord à la CAF et au département du Lot a été faite sur le projet de création de la Maison d'Assistantes Maternelle.

Tarifcation salle des fêtes

Le tarif applicable aux établissements public hors commune est le même que celui applicable aux associations hors commune.

Emprunt service eau

Mr le maire informe l'assemblée, qu'une rencontre est prévue avec un agent du Crédit Agricole pour une demande d'emprunt.

Cet emprunt sera destiné au projet de renouvellement des canalisations d'eau potable et à l'enfouissement des réseaux route de Cels et route de Massabie.

Ce projet s'inscrira dans un plan pluriannuel de travaux sur 3 ans.

Renouvellement des tables de la salle des fêtes

La commission de travaux a choisi un devis de 9 154.44 € pour l'achat des tables de la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Mme GASTAL Gwladys,
1ère adjointe,
Secrétaire de séance,

Mr. GASTAL Marc,
Maire,